

POS

Plan d'Occupation des Sols

Plan de Règlement

Modification n°1

Modification approuvée par délibération
du Conseil Municipal du 5 décembre 2011

1/2000

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

..... Limite de zone

NP Désignation de la zone

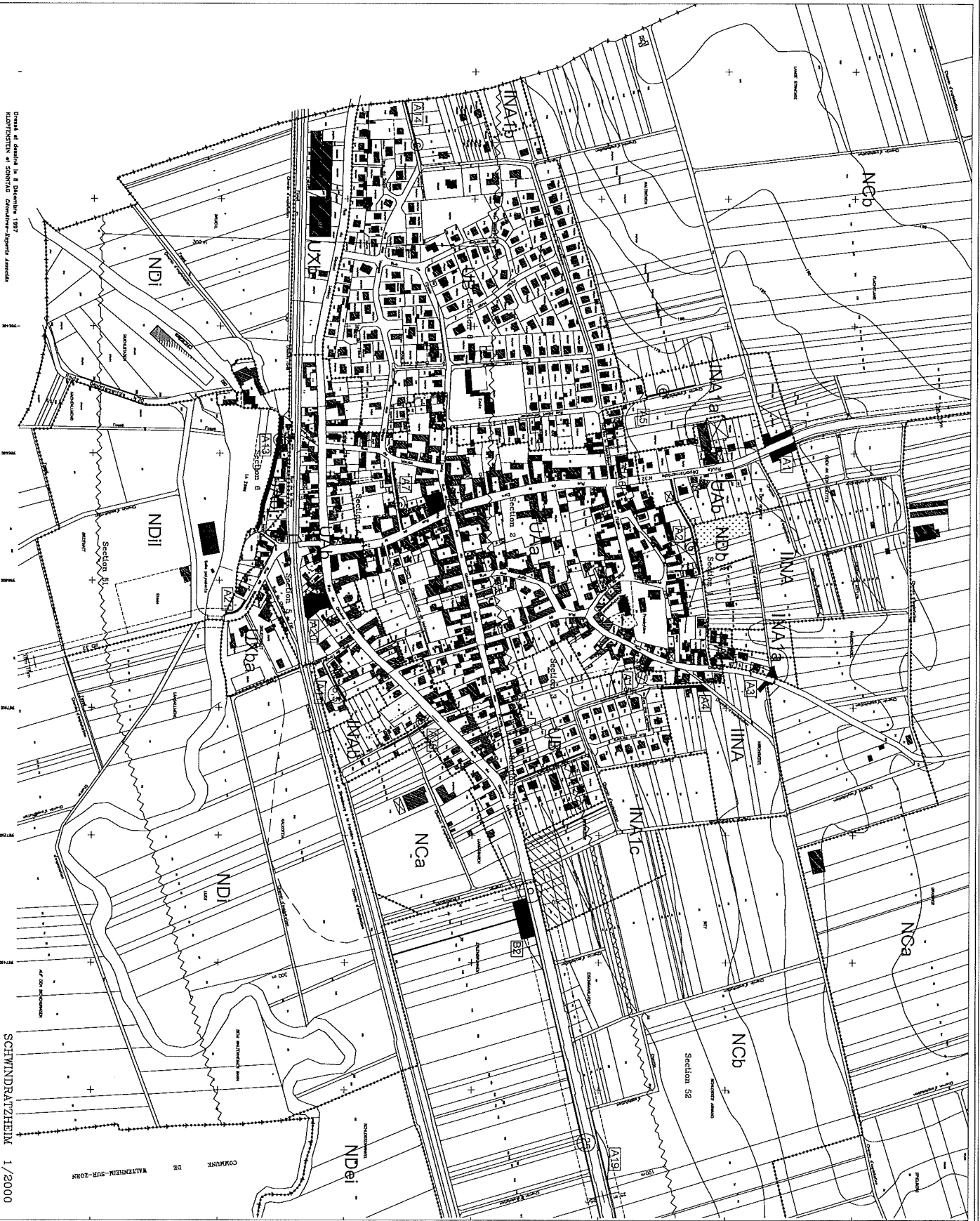
21 m Profondeur de la zone

EMPLACEMENTS RESERVES (ER)

ER, à créer

1 Numéro de l'E.R.

Bande de 50 m réservée pour
l'implantation exclusive des activités
artisanales, des commerces, des
services et des bureaux



Ordonnance de délimitation n° 8 Schwindratzheim 1987
Municipalité de Schwindratzheim - Région Amstelre

SCHWINDRATZHEIM 1/2000

Nota : Dans les zones constructibles, la
constructibilité peut être limitée par des marges
de recul figurant dans le règlement